Résidence Pierre et Marie Curie

10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le mardi 18 décembre 2018

A 14h30

Etaient présents : Mme THOMAS (présidente), Mme DROUET (cadre de santé), M. CHARRON (animateur), M. ROUSSELET (Directeur), Mme RIBANNEAU (qualiticienne), Mme HERVOCHON Denise (résidente), M. BLANCHARD Alexis (résident), M. CORGNE (représentant des familles), M. LEBAS (représentant des familles), Mme DAUVIER (représentante des familles), Marie LEFEUVRE (stagiaire BTS)

Sont excusés : Mme BIZEUL (représentante des résidents), Mme MARTINEAU (représentante du personnel), M. RETIF (représentant du Conseil d'Administration), Mme LEGHIE (représentante du personnel)

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé.

Table des matières

1. Composition du CVS 2
2. Les entrées et les départs des résidents de l'établissement en 2018 2
3. La parole aux résidents 2
4. Coût estimatif de l'achat de véhicule adapté 3
5. La journée « mains propres » 4
6. La démarche « Eco-responsable » 4
7. Les travaux en cours 5
8. Questions diverses 5

Début de séance : 14h37

M. CHARRON présente Marie LEFEUVRE, stagiaire BTS Economie et Sociale au sein de l'EHPAD pendant 6 semaines.

1. Composition du CVS

Suite à un appel à candidature réalisé auprès des professionnels, aucun retour n'a été fait.

Après réflexion et en l'absence de candidature, M. CHARRON accepte de participer à cette instance en tant que membre représentant du personnel.

A l'unanimité, les membres du CVS valident cette proposition.

Par ailleurs, l'ensemble des sièges des représentants des résidents étant pourvu, il est convenu de maintenir les effectifs actuels.

2. Les entrées et les départs des résidents de l'établissement en 2018

M. ROUSSELET présente les différentes entrées et sorties de l'établissement depuis le 1er janvier 2018 et il fait état de 21 nouveaux arrivants et 19 départs, dont un vers un autre établissement.

Les entrées concernent 13 femmes (61%) et 8 hommes (38%) d'une moyenne d'âge de 89 ans.

Les nouveaux arrivants sont originaires de RETIERS (11 personnes) et des communes aux alentours (2 du THEIL DE BRETAGNE, 2 de COESMES, 2 de SAINTE COLOMBE, 1 de SAULNIERES, 3 de JANZE.).

3. La parole aux résidents

a. Gaspillage de pain

M. BLANCHARD revient sur les efforts qui ont été fait concernant le gaspillage de pain avec une nette diminution suite à la mise en place de la distribution du pain à la demande au moment du service à table.

Cette nouvelle organisation a permis de gaspiller 5 fois moins de pain, en passant de 10 kg non consommé à seulement 2 kg par semaine pour l'ensemble de la résidence.

Mme RIBANNEAU précise que tous les biodéchets (restes alimentaires) sont désormais triés et valorisés dans un méthaniseur situé à NOYAL-SUR-VILAINE pour créer de l'électricité, de la chaleur et de l'engrais naturel. En ce qui concerne le pain non consommé, la majorité reste redistribuée aux animaux (poules, lapins…) des professionnels intéressés.

b. Menus

M. BLANCHARD informe que les menus sont satisfaisants, variés et les résidents apprécient qu'un plat de remplacement soit proposé lorsque cela ne convient pas.

Mme HERVOCHON confirme et précise que le service en salle des invités est généreux et qu'il est difficile de finir l'assiette.

c. Ménage

M. BLANCHARD informe que les résidents sont globalement satisfaits du service d'entretien des locaux.

d. Spectacle de noël

M. BLANCHARD tient à signaler que le spectacle de Noël qui a eu lieu le mercredi 12 décembre a été très applaudi aussi bien par les enfants que par les résidents, pour leur plus grand plaisir.

e. Demande d'organisation de jeux de belote

M. CHARRON informe que pour préparer cette réunion, les résidents ont travaillé sur différentes thématiques en petits groupes avec pour objectif de faire remonter les souhaits et avis de chacun.

Ainsi, les résidents ont émis le souhait d'organiser des « après-midi » jeu de belote avec les résidents des EHPAD voisins et les bénévoles. Cette demande est prise en compte et sera au programme des futures animations.

f. Manque de vaisselle

Lors des visites des familles notamment le week-end, le café est proposé par les équipes mais il a été constaté un manque de vaisselle sur les chariots : pas assez de tasses, de verres, de petites cuillères.

Mme DROUET précise qu'une réflexion est en cours pour acheter des verres de couleur à affecter à chaque secteur afin d'aider les professionnels lors de la préparation des chariots de goûter.

Mme DAUVIER et les autres membres représentants des familles apprécient ce service qui est proposé par l'établissement.

4. Coût estimatif de l'achat de véhicule adapté

Afin d'obtenir une estimation tarifaire d'un véhicule adapté type « TPMR » (Transport de Personnes à Mobilité Réduite), M ROUSSELET a contacté 3 professionnels. Seule la société GRUAU a fait une proposition pour un véhicule de type « Peugeot Boxer primo » aménagé, d'une valeur de 55 000€ environ (achat du véhicule par l'EHPAD de 33 000€ +aménagement par la société GRUAU de 22 000€).

Ce véhicule permettrait de transporter 4 personnes en fauteuil roulant avec 2 personnes accompagnantes.

Mme DAUVIER demande s'il existe des possibilités de financement ou de subventions.

M. ROUSSELET répond que certaines Mutuelles, caisses de retraite, associations peuvent participer à ce type d'achat, néanmoins, les organismes telles que la Fondation de France et les Hôpitaux de Paris ont déjà été sollicités pour d'autres projets et nous ont versé des fonds.

Les membres du CVS s'interrogent sur le nombre exact de sorties nécessitant un véhicule de ce type sur l'année.

M CHARRON estime à une trentaine de sorties sur l'année qui ne sont pas accessibles aux résidents à mobilité réduite.

Mme DAUVIER ajoute que pour les personnes en fauteuil roulant les transports restent difficiles et les conditions d'accompagnement peuvent être compliquées. Néanmoins, elle rappelle que ce point avait été évoqué lors de l'enquête de satisfaction où certaines familles regrettaient le manque de moyen pour les sorties.

Après plusieurs échanges, les membres du CVS sont d'accord pour qu'un affinement des besoins en termes de sorties soit réalisé, ainsi qu'un sondage auprès des familles et bénévoles intéressés pour accompagner.

M. ROUSSELET se propose de faire l'étude des financements envisageables mais rappelle que plus encore que l'investissement, c'est l'accompagnement qui est la principale difficulté.

5. La journée « mains propres »

Mme RIBANNEAU, présente le projet journée « mains propres » entièrement imaginé et conçu par l'infirmière hygiéniste, Mme Isabelle TOUGUI afin de sensibiliser à l'hygiène des mains à tous les moments de la vie courante au sein de l'EHPAD.

Il s'agira d'une journée multigénérationnelle, avec une ouverture à différents publics : résidents, familles, jeunes du centre de loisirs ou pourquoi pas les écoles…

Elle s'articulera autour de plusieurs ateliers pédagogiques et ludiques :

- un atelier lecture sur l'histoire de l'hygiène

- un atelier de fabrication de savon

- un Quizz "microbes"

- un Caisson pédagogique pour inciter les résidents, les familles, les soignants...à l'utilisation des SHA (Solutions Hydro Alcoolique)

- et divers jeux interactifs

Cette journée se déroulera sur le premier semestre 2019.

Mme DROUET explique qu'il existe à différents endroits de l'établissement des SHA pour se désinfecter les mains. Au cours de l'année des actions de sensibilisation sont menées afin de mettre l'accent sur l'importance de l'hygiène des mains, notamment lors de période d'épidémie.

6. La démarche « Eco-responsable »

Mme RIBANNEAU, informe les membres du CVS que l'engagement « Eco-responsable » de la résidence se poursuit et concrétise.

En effet, un groupe de 9 professionnels représentants de l'ensemble des services (lingerie, ménage, cuisine, animation, soin, qualité) s'est réuni à 3 reprises en 2018 pour créer une charte des professionnels des bonnes pratiques éco-responsables au sein de l'EHPAD.

Ce travail d'équipe a permis d'identifier une quarantaine d'actions « Eco-responsables » à réaliser d'ici 2020 pour améliorer notre impact sur l'environnement. Ces actions ont pour objectif de limiter toute forme de gaspillage en priorisant sur la gestion des déchets et les économies d'énergie. Comme par

exemple, améliorer la gestion et le tri des déchets, ne plus utiliser de vaisselle jetable en plastique, réaliser des actions de sensibilisation ou des animations sur ce thème, limiter l'impression de papier, faire une étude pour installer des détecteurs de présence pour l'éclairage des circulations…

7. Les travaux en cours

Les peintures dans les secteurs des Mimosas et Orangers sont terminées et elles se poursuivent aux violettes. Les peintres sont actuellement en cours de travaux dans l'ancienne salle mortuaire.

M CORGNE demande le devenir de cette pièce.

M ROUSSELET précise qu'il était prévu initialement une salle d'activité mais différents travaux d'aménagement sont à prévoir nécessitant une étude de structure.

M. ROUSSELET annonce les différents projets à venir :

-le changement de système incendie qui est obsolète, soit l'ensemble de la centrale et des détecteurs incendie selon la réglementation. Estimation de 150 000 à 200 000€.

-le projet communal de chaufferie bois qui alimentera l'EHPAD, les écoles, les lycées et les 2 salles de sport de RETIERS. La chaufferie fioul restera en service en dehors de la période de fonctionnement de la chaufferie bois (Juin à septembre). A ce jour, le coût de chauffage au fioul est de 60 000€ par an.

M. BLANCHARD signale un problème d'infiltration d'eau qui se forme en salle à manger, lors de fortes pluies. M. ROUSSELET précise que les couvreurs vont intervenir à nouveau à ce sujet (ils l'ont déjà fait à plusieurs reprises).

8. Questions diverses

- **Mise à jour règlement de fonctionnement : RGPD**

Claire RIBANNEAU informe que le règlement de fonctionnement de l'établissement sera mis à jour pour répondre au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Il s'applique à tous les organismes, publics comme privés et quelle que soit leur taille, dès lors qu'ils traitent des données personnelles.
Ainsi, conformément à ce nouveau règlement, les informations personnelles collectées par l'établissement sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion et l'accompagnement des résidents (demande d'inscription, admission, accompagnement et suivi des soins…). Ces données sont conservées et sécurisées pendant toute la durée nécessaire à leur traitement et selon des obligations légales et réglementaires. Chacun bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de ses données.

Heure de fin de réunion : 16h29

La date du prochain CVS : **le mardi 26 mars 2019**

Le Directeur,

M. ROUSSELET

35240 RETIERS
MAISON DE RETRAITE
Tél. 02 99 43 51 03
EHPAD